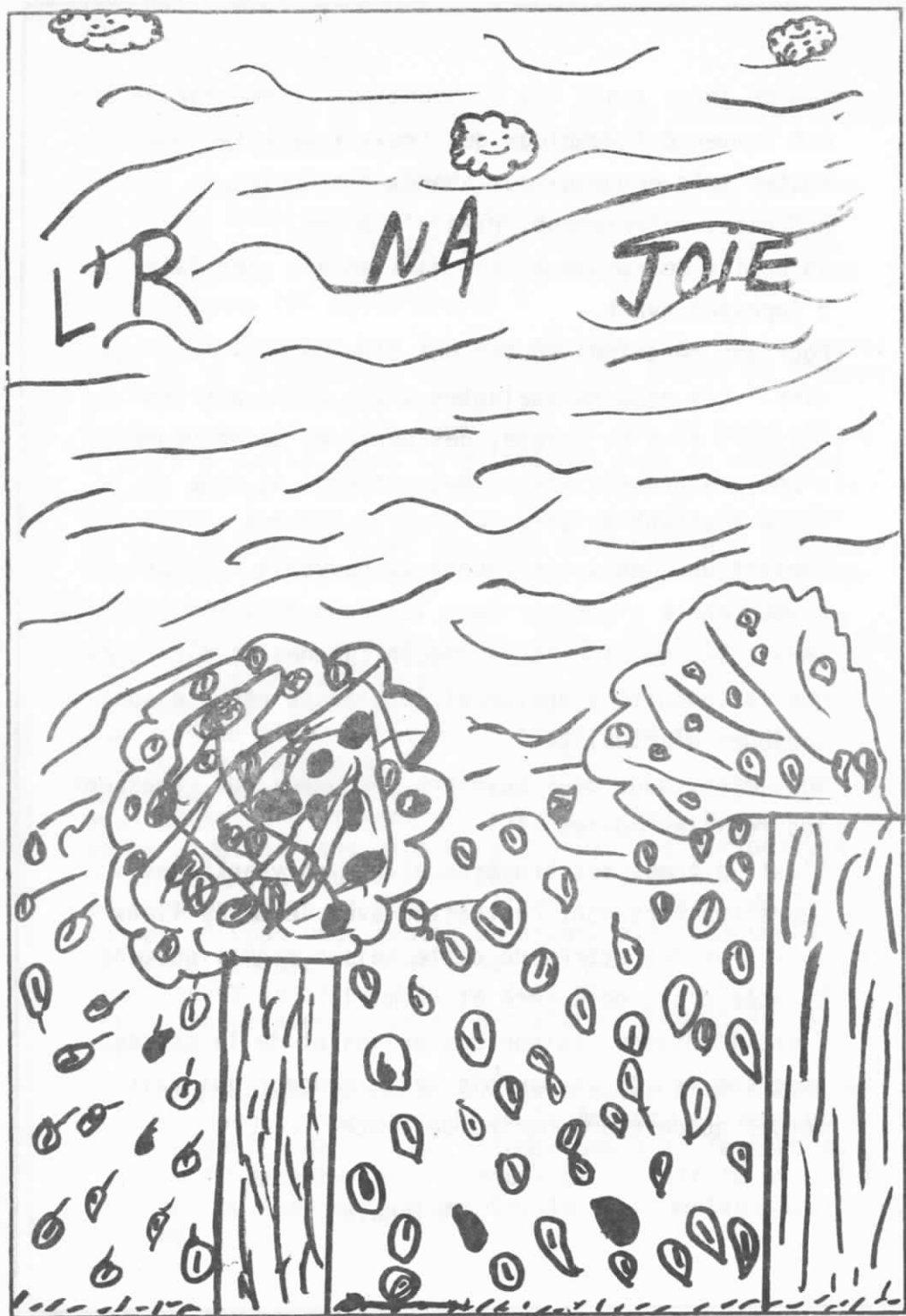




Peu de jours avant les "communales" (comme par hasard) ont commencé à Gembloux des travaux de réfection des routes très ennuyeux aux abords des écoles.

A Ernage, bizarrement, rien n'a bougé.

On a bien détapissé après, mais on n'a rien fait d'imposant avant.

Pourtant certaines routes ont bien besoin d'une révision. Les eaux ruisselantes d'une drève arrivent toujours dans un garage, des bordures défectueuses n'ont pas été révisées. Des panneaux du code de la route limitant la vitesse n'existent plus.

Portant un nombre conséquent de nouveaux conducteurs commencent à s'essayer dans les rues du village et il serait bon de rappeler à chacun (jeunes et plus âgés) que la conduite à droite et la vitesse réduite sont toujours d'actualité.

Non, rien, sauf deux ouvriers communaux qui ramassent les feuilles mortes !!

C'est le temps des bruyères et des chrysanthèmes.

Leurs couleurs vont contraster avec le merveilleux roux brun des arbres de cette saison magnifiquement teintée d'or, de cuivre et de miel.

C'est l'automne, saison des grives et de la chasse, avec ses fruits et parfois cette douceur qui fait penser au dernier sourire de l'été.

Arlequin

Remerciements du RAPID ERNAGEOIS

Dans l'R NA JOIE n° 138 du 23 octobre 1987, Franz Labarre nous donnait un compte-rendu élogieux de l'esprit dans lequel les organisateurs avaient souhaité que se déroulât la journée récréative du 11 octobre dans les locaux du RAPID ERNAGEOIS ainsi que du succès qui récompensa leur initiative.

Forts de cette première expérience, nous avons tenu à réaliser le 18 septembre dernier cette journée de détente. La salle comble, qui réunit plus de 140 convives, nous a confirmé l'heureuse opportunité de cette entreprise.

Certes, les jeux de minifoot, de quilles, de pétanques, de fléchettes, mis à la disposition des amateurs à l'extérieur connurent-ils un certain succès !

La nombreuse assemblée, confinée à l'intérieur de la salle tout au long de l'après-midi, nous porte cependant à croire que les diverses animations que nous y avons organisées furent également au goût de tout le monde.

Nous tenons à remercier cordialement tous nos amis ernageois qui, par leur présence, ont tenu, le 18 septembre, à nous manifester leur sympathie.

Pour le Comité du RAPID ERNAGEOIS,
Vital Crabeck

VIE FEMININE - ERNAGE

Amicale Santé : "Les médecines parallèles"

Mercredi 23 novembre à 19 h 30' - Salle "La Concorde"

Participation : 25 F.

Bourse de documentation

Un service pour les écoles, étudiants.

Ouvert tous les jeudis de 15 h à 18 h -

Académie - Rue Docq, 53 à Gembloux.

Nelly Vanhauwaert

SIGNER OU SE RESIGNER



40^{EME}
ANNIVERSAIRE
DE LA DECLARATION
DES DROITS
DE L'HOMME

Répondez à l'appel
d'Amnesty International

Il y a 40 ans, les Etats membres des Nations Unies signaient la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Aujourd'hui, malgré quelques succès, ces mêmes droits sont chaque jour bafoués dans une centaine de pays proches et lointains.

C'est pourquoi, en cette année anniversaire, il nous paraît essentiel de rappeler cette déclaration historique et d'inviter chaque citoyen qui se sent en accord avec ses termes, à signer l'appel d'Amnesty International.

Cette pétition internationale, que nous voyons la plus importante du monde, sera remise solennellement le 10 décembre prochain, journée internationale des Droits de l'Homme, aux représentants de l'ONU à New-York.

"TOUS LES ETRES HUMAINS NAISSENT LIBRES ET EGAUX EN DIGNITE ET EN DROITS"

NOUS, soussignés, nous associons à cette noble déclaration et exigeons que tous les gouvernements du monde la respectent.

AU NOM DES VICTIMES arrêtées, torturées et réduites au silence; nous engageons ces gouvernements et l'Organisation des Nations Unies à protéger tous ceux, où qu'ils soient, qui élèvent la voix pour défendre les droits de l'homme.



LES DROITS DE L'HOMME, JE SIGNE!

NOM	ADRESSE	SIGNATURE

Signez l'Appel d'Amnesty International. Associez-y vos proches, vos collègues, vos amis, s'ils le souhaitent, et envoyez votre déclaration à AMNESTY INTERNATIONAL BELGIQUE, rue Berckmans, 9 a, 1060 BRUXELLES.
Pour information, appelez le 02/538.81.77.

RIEN!

Chers amis ernageois,

Ce n'est pas la première fois que je m'adresse à vous en tant que membre d'AMNESTY INTERNATIONAL.

En effet, à l'approche du 10 décembre, les membres d'Amnesty International alertent plus particulièrement l'opinion publique au sujet des nombreuses violations des Droits de l'Homme relevées dans un grand nombre de pays (encore 135 cette année) !

Le 10 décembre est le jour anniversaire de la signature de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par les Etats membres des Nations Unies.

Cette année, il y aura tout juste 40 ans et pourtant, à l'heure actuelle, dans la moitié des pays du monde au moins, des gens sont enfermés pour avoir dit ce qu'ils pensaient, souvent à la suite d'une parodie de procès et dans plus d'un tiers des pays du monde, des hommes, des femmes et des enfants sont torturés par des agents gouvernementaux.

A l'occasion de cet anniversaire, Amnesty International a lancé une pétition mondiale qui sera remise aux Nations Unies le 10 décembre prochain.

Que réclame cette pétition ? Ni plus ni moins que le respect de l'engagement pris en 1948.

Après les grandes villes (Bruxelles, l'autre jour : maxi-pétition s'étirant sur plus de 5 kms, Namur...), après parution dans plusieurs journaux et périodiques, cette pétition vous arrive par l' R NA JOIE...

Je vous propose, si vous ne l'avez déjà fait, de la signer si vous vous sentez en accord avec son contenu et de la renvoyer à l'adresse indiquée.

Vous pouvez aussi la déposer chez moi, j'en ferai un envoi groupé avec d'autres signatures recueillies à Gembloux.

Comme chaque année aussi, je dispose d'un stock de (bonnes) bougies marquées du sigle Amnesty et vendues au prix de 80 F. On peut en allumer une à sa fenêtre au soir du 10 décembre pour marquer sa solidarité avec les victimes du non-respect des Droits fondamentaux de l'Homme.

Merci de m'avoir lue jusqu'ici !

Alors, les Droits de l'Homme, je signe ou je me résigne ?

Colette Joris
45, rue Emile Labarre

Par un beau matin de septembre, mon mari et moi sommes dans la rue.

Soudain, un miaulement désespéré jaillit d'un buisson, à côté du ruisseau, en face de la maison.

Nous nous précipitons et nous voyons un magnifique chat qui semble prisonnier. Nous regardons plus près pour voir ce dont le chat souffre.

Et HORREUR un énorme piège à rat tenait la bête par la patte.

Content de voir du secours, l'animal s'est laissé délivrer sans agressivité envers nous.

Après l'avoir rentré à la maison, nous avons essayé d'arrêter l'hémorragie. Après soins, caresses, disprils, le chat a fini par s'endormir.

Dans l'après-midi, la propriétaire de l'animal a été retrouvée et a déjà donné beaucoup d'amour et de coûteux soins vétérinaires. Le chat restera handicapé à vie

POURQUOI ? Pour un piège mis à un endroit où régulièrement des enfants vont jouer !!!

Et si cela avait été un enfant ?

Que penser de ce récit ?

PIÈGE À RAT ?
PIÈGE À CHAT ?
PIÈGE À ENFANT ?

Une Ernageoise,
Marie-Noëlle Rolin